

REUNION DE BUREAU DU CLUB DE BRIDGE DE PERIGUEUX

MARDI 20 SEPTEMBRE 2022

Présents : Richard DANIEL, Roland HALTER, Marie-Christine BOISSIERE, Nadine GIAT, François AUDUBERT, Annic FAVARD, Jacques PETITPRE, Christian MICHAU, Jean Claude FREYSSENGEAS.

Invités : Jean-Jacques COGNET, Alain HIBERTY

Excusés : Christian LEHOUX, Isabelle REBOUL, Anne-Marie MENOT

Le Président donne de bonnes nouvelles de Christian LEHOUX qui vient de subir une opération. Les membres du bureau lui souhaitent un bon rétablissement.

Avant de passer à l'ODJ le Président et le Secrétaire général signent le PV de l'AG du 8 septembre écoulé.

Ordre du jour :

1 Point sur l'Assemblée Générale

Le Président fait part au conseil de ses sentiments sur l'AG. Le Président et les membres du bureau remercient Anne Marie et Christian pour l'excellent travail effectué en cuisine pour le repas de l'AG. Le bureau se félicite du déroulé de la journée et des mots particulièrement chaleureux et encourageants de Monsieur MASO, adjoint des Sports qui représentait la Ville de PERIGUEUX.

Il souligne également la présence des membres du comité et sa volonté de mener des actions pour faire venir des adhérents dans les clubs et notamment les jeunes générations.

2 Forum des associations et la Journée porte ouverte

Le Forum des associations s'est tenu le samedi 10 septembre 2022. Six membres du club se sont relayés pour animer le stand. Il a reçu la visite de Madame la Maire de Périgueux qui a montré un vif intérêt pour notre activité ; elle a parlé du développement du bridge et des échecs dans les écoles primaires de la ville à partir de la rentrée prochaine. Durant cette manifestation 14 personnes ont pris contact et nous ont laissé leurs coordonnées. C'est un record !

Samedi 24 septembre 2022, Journée porte ouverte au club sous l'autorité bienveillante de Marie Christine BOISSIERE. A la suite du Forum des associations, 10 personnes rencontrées ce jour là, ont confirmé leur arrivée au club de bridge. D'autres pourraient suivre... Les membres présents que le Président tient à remercier, se félicitent de la tenue et de l'ambiance de cette journée conclue par un moment convivial.

3 Cotisation et montant des compétitions

Le montant de la cotisation est fixé à 50€. L'extension (pour les joueurs ayant pris leur licence dans un autre club et venant jouer à Périgueux occasionnellement) est fixée à 15 Euros.

L'inscription aux interclubs est gratuite pour les joueurs, elle est réglée par le club.

Le défraiement est maintenu pour les joueurs en finale de ligue quand la compétition se déroule hors comité. Il est de 50 Euros par joueur. Le Président précise que seulement deux clubs du comité font un tel effort pour les joueurs participant aux compétitions. Il regrette que les droits d'inscription des quadrettes se fassent par joueur et non par quadrette, les quadrettes constituées de 5 ou 6 joueurs paient donc plus cher.

Alain HIBERTY indique que cette formule est appliquée dans le comité de l'Adour dont dépend son ancien club. Il est demandé à Roland de faire remonter cette remarque au Comité.

4 Le point sur les tournois au club

Tournois en présentiel : Lundi, mardi et jeudi à 14h30 et le mercredi 14h30 à Saint Martial d'Albarède.

Le deuxième vendredi du mois Tournoi du Roi René à 14h30 (premier tournoi de l'année le vendredi 14 octobre, montant de l'inscription 5 Euros). Ce tournoi sera complété par un moment convivial et festif au moins une fois par trimestre.

En soirée le mercredi à 20h30 à partir du 5 Octobre 2022.

En distanciel : le lundi soir sur Real Bridge à 20h15.

Il est demandé avec insistance de s'inscrire (la paire) par internet à l'adresse mail du club : club-de-bridge-perigueux@orange.fr.

Coupe des clubs : Le club de Périgueux est inscrit à cette compétition. Alain HIBERTY se charge d'établir un calendrier avec une rencontre prévue à Saint Martial d'Albarède. Le bureau valide le calendrier proposé, il est affiché au club. Pour rappel, cette compétition se déroule entre le 1^{er} octobre et le premier mai. Seuls les cinq meilleurs résultats de la paire sont pris en compte.

Le Président rappelle au conseil que ce calendrier a été diffusé à tous les adhérents .

Le Challenge Promotion aura sa finale à Brive. Inscription 15 €.

5 Animation du site

Lors de l'AG, Laure HAZARD HOLLY, vice-présidente du comité avait précisé que notre site n'est pas sécurisé et proposé un nouvel hébergeur. Cette proposition nécessiterait la réécriture complète du site.

Annic FAVARD fait remarquer au conseil que cela demande un lourd travail alors que le fonctionnement de notre site actuel donne entière satisfaction, notamment pour la mise en place des photos et des diaporamas, ce qui ne serait pas le cas sur le site proposé par le Comité.

Sur la proposition d'Annic, le conseil décide de souscrire un contrat pour sécuriser le site (présence du cadenas) pour 45€ par an. Également pour des raisons de sécurité, Il convient de supprimer les numéros de téléphone des joueurs.

Le Président remercie Annic pour tout le temps qu'elle consacre à la tenue et à la mise à jour de notre site.

6 L'école de bridge

Il sera demandé une participation de 20€ par élève et par trimestre.

Pour l'année en cours :

Annic FAVARD prend un groupe de débutants le lundi à 12h 30.

Jean-Claude FREYSSENGEAS s'occupe d'un groupe de débutants le jeudi à 18h 30.

Jean-Jacques COGNET suit les élèves de 2^{ème} année et ceux inscrits au cours de perfectionnement le mercredi à 18h 30.

7 Questions diverses

Richard DANIEL informe que 95 licenciés sont à jour de leur cotisation à ce jour.

Marie Christine BOISSIERE fait part au conseil qu'un vernissage est prévu le jeudi 29 septembre 2022 après le tournoi de régularité. L'artiste reconnue offre un pot à cette occasion aux membres du club. Nous lui réserverons bien entendu notre meilleur accueil.

Marie Christine rappelle qu'une convention est signée avec chaque exposant le club ayant la garde des œuvres exposées.

Marie Christine BOISSIERE représentera le club à la réunion préparatoire organisée par la Mairie de Périgueux pour la journée du Téléthon.

La date du jeudi 1^{er} décembre 2022 est retenue. Le tournoi du jour fera office d'action pour cette œuvre. Outre le droit habituel de table, chacun pourra verser sa contribution avant le début du tournoi au moment de son inscription.

Le Président rappelle que les compétitions vont débiter prochainement ; pour celles que notre club organise il est nécessaire qu'une personne ou deux soient présentes. Nadine et François se proposent ; le conseil les en remercie.

Il est également évoqué la question du tournoi de fin d'année et du choix d'une date.

Le tournoi de Noël aura lieu le **Samedi 17 décembre 2022 à 14h 30.**

Annic se charge de l'achat des chocolats auprès de notre fournisseur habituel.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h 30.

Le Président

Le Secrétaire Général